



Compte-rendu du Conseil d'Administration

Mercredi 7 décembre 2022

Excusés : : Pierre Doussineau (CA et responsable commission AGI, Alain Clainchard (CA et informatique), Jean-Pierre Barge (nouveau au CA)

1. Tour de table des personnes présentes

Véronique Dubourg – Puy Sanières, éleveuse brebis
Brigitte Pavy – Pontis, CA, Commission Achats Groupé d'Italie (AGI), Commission AlimAgri
Serge Moll – Pontis, observateur
Juliette Bonetti – Embrun, poules pondeuses et fleurs
Annick Blanc – St André Embrun, observatrice
Nathalie Ribeiro – St André Embrun, observatrice
Francine Mouret – Puy Sanières, relais, observatrice
Jean-Louis Barre – Prunières, relais, CA, Commission AGI
Lisette Freccero – Embrun, CA, Commission AGI, référente salariée
Benoite Rigoulet – St Appolinaire, CA, commission circuit court
Claire-Marie Collin – salariée
Raymond Davignon – Chorges, relais, CA, commission circuit court
Audrey Guillaume – Chorges, observatrice
Thibaut Linares et Céline Cuarana – Puy Sanières, maraicher, poule pondeuse et brebis
Catherine Quenardelle – observatrice
Isabelle Bonnet – Embrun, productrice de safran, CA, Commission AGI, trésorière
Rémi Kuentz – Pontis, CA, Commission Achats Groupé d'Italie (AGI), Commission AlimAgri

2. Retour sur l'AG

115 foyers présents ou représentés soit 14 % des adhérents.
Petits groupes et quiz ont bien fonctionné. La parole a bien circulé car plus facile en petit groupe d'oser s'exprimer. On a vu que les gens étaient impliqués. De véritables échanges ont eu lieu.
Prendre moins de temps sur le quizz et un peu plus de temps pour des questions/réponses
Intéressant car en peu de temps on a pu aborder plein de sujets. C'est moins barbant ainsi.

Ajour Véro sur les idées des adhérents pendant l'AG

- Intervention de court-jus dans les formations agricoles
- Lien avec les autres assos énergie, mobilité, etc. Évènement ensemble.
- Du temps salarié pour animer alim-agri
- Chiffrer le bénévolat
- Les relais pour expliquer le fonctionnement

3. Adhésions

820 adhésions pour la saison 2022-2023

28h de travail pour répondre aux mails de demandes d'adhésion et orienter vers des relais, traiter les fiches d'adhésions avec les mises à jour des listes mails.

Proposition :

- Un formulaire d'adhésion individuelle en ligne.
- Chaque adhérent paie son adhésion à son relais. Le relais paie pour l'ensemble du groupe à l'association.
- Une fois la période des adhésions closes, la salariée envoie à chaque relais la liste des membres de son groupe pour vérification.

Objectifs : simplifier les adhésions et leur traitement, consacrer des heures de travail au développement de l'association.

Décisions :

- Validation de la proposition pour la prochaine saison
- Les nouveaux candidats à l'adhésion envoient un mail à Court Jus avant s'ils n'ont pas de groupe ou s'inscrivent directement en ligne s'ils ont trouvé un relais.
- Pour les prochaines adhésions, demander le nombre de personnes dans chaque foyer (Combien de mangeurs d'oranges et de produits locaux derrière cette adhésion ?)

4. Livraison papariz

Livraison assez compliquée à mettre en œuvre : 3 producteurs différents avec 3 transports différents qui arrivent à des dates différentes.

Rémi a passé la semaine à récupérer les produits, sans compter les heures pour organiser le transport des produits d'IrisBio (les pâtes).

La distribution s'est bien passée.

Une erreur sur les paquets de pâtes mélangées qui devraient être des pâtes blanches et qui sont des semi-complètes. Surement une erreur de notre part à la commande.

Quantités :

- 760kg de parmesan mais on fait payer 727 paquets qui font un peu plus qu'1kg donc Court Jus paie plus donc manque à gagner.
Court Jus représente 3 à 4% des commandes à la famille Ferrari
- 1917 kg de riz (les paquets sont rangés dans des cartons pour le transport, à préciser aux relais)
- 1926 kg de pâtes, 135kg de polenta, 959kg de pulpes de tomates (2 820 bocaux de 340g), 256kg de tomates pelées.

Coût et marge

Il n'est pas évident de calculer les prix (avec TVA et marge de 4% env pour payer les frais de fonctionnement de l'association) car on ne sait pas toujours le coût du transport à l'avance.

Cette fois-ci, nous perdons de l'argent sur la commande de riz car le transport a été géré par le producteur et il était plus cher que d'habitude : 82€ la palette pour les pâtes et 180€ pour le riz

La marge totale de la commande sera d'environ 892€ (soit 2 % de marge)

Rappels

Les commandes de pâtes, riz et parmesan d'Italie du Nord sont faites avec 5 autres associations du Nord du département.

Les rôles sont répartis sur la gestion globale des commandes :

- Lisette à Court Jus s'occupe de commander le parmesan à la famille Ferrari pour toutes les associations. Le transport est géré par le producteur.

- Vincent Kieffer à Briançon s'occupe de la commande de riz pour toutes les associations auprès de la famille. Le producteur s'occupe du transport depuis cette commande mais c'est beaucoup plus cher que pour les autres produits.
- Emmanuelle Vincent à Guillestre s'occupe de la commande de pâtes et coulis de tomates pour toutes les associations auprès de la coopérative Iris Bio. C'est Rémi à Court Jus qui s'occupe du transport pour toutes les associations. Les relations sont très bonnes avec les transporteurs

Décisions

- Pas de commande en plus dans l'année car problématique de multiplier les distributions pour l'organisation et par rapport au hangar (disponibilité).
- Discuter avec les autres associations pour faire 2 groupes (Rémi et Brigitte)
- Faire une équipe plus large que juste Brigitte et Rémi pour la gestion de la commande Court Jus

5. Commission Achat Groupés d'Italie (AGI)

Explication du fonctionnement avec un rétro-planning et une équipe responsable qui change à chaque commande/déchargement/distribution.

Gestion des fruits abimés

- Pour les oranges, cela ne concerne qu'un des 2 producteurs qui nous a livré.

Oranges abîmées : un des producteurs. Cela pourrait s'expliquer par sa situation géographique, une zone plus chaude.

La plupart des adhérents n'ont pas demandé de compensation. 2 caisses ont été demandé en plus de la commande de décembre pour dédommager les adhérents.

- Discussion sur la demande de compensations aux Galline Felici quand des fruits sont abimés ou considérer que c'est un soutien aux producteurs ?

En cas de fruits abimés, faire jouer la solidarité à l'intérieur des groupes.

Risques climatiques et de production à partager entre les producteurs et les adhérents : Important de faire un texte et d'expliquer aux adhérents.

Rapport de confiance avec les Galline Felici dans ce qu'ils nous envoient.

Il est normal que les producteurs, par fierté et besoin de bien faire leur travail, aient à cœur de corriger les erreurs et de proposer des compensations de fruits.

Important que les adhérents sachent que les GF compensent tout le temps,

Décisions

- A partir de la commande de décembre, il est décidé de partager le risque de production et donc de fruits abimés avec les Galline Felici, dans la mesure où cela reste exceptionnel, et de ne plus demander de compensations et donc d'en donner aux adhérents.
- Rémi et Brigitte prépare un texte aux adhérents et aux relais pour expliquer cette décision et le soumette au CA.
- En cas de fruits abimés, essayer de savoir les quantités pour informer les Galline Felici même si nous ne demandons pas de compensations.
- Veiller à bien informer les relais en cas de fruits abimés ou de risque sur les productions pour qu'ils fassent passer l'information aux membres de leur groupe.
- Connaître quand même les quantités abîmées.

6. Commande de dattes

Marie Leprévost, membre de la commission circuit court et ancienne membre du CA s'occupe déjà des commandes d'huitres (Environ 3000€ à chaque commande et le double à celle de Noël) et propose de s'occuper des dattes.

Ces commandes sont donc entièrement gérées par une adhérente : Court Jus fait juste circuler l'information.

Les dattes

Dattes d'Algérie bio via l'association de Veynes.

Vous pouvez trouver des infos sur leur site : <https://shop.bionoor.com/12-la-datte-qui-fera-date> et via cette [vidéo](#) (cf lettre d'infos du 08/12/2022)

Nous n'avons pas rencontré les producteurs. La commande nous a été proposée via l'asso sœur de Veynes.

Des questions se posent donc sur les conditions de production

Décisions

- Validation de la commande pour cette fois-ci et en test, en étant transparent auprès des adhérents sur le fait qu'on ne connaît pas les producteurs
- **Juliette, Annick et Lisette** rencontrent « l'intermédiaire » français pour comprendre les conditions de travail et les modes de production.

7. Proposition commande de saumon

Proposition par Michel Cabaret

Il connaît bien ceux qui tiennent l'entreprise de transformation.

Le saumon est du saumon d'élevage d'Ecosse ou d'Irlande :

<https://www.saumoneraiesaintmartin.com/nos-ateliers-2/>

Pas du saumon de pêche car plus difficile à avoir et souvent plus chargé en métaux lourds. Pas du saumon bio mais certifié nourris sans OGM ou produits d'origine animale terrestre.

Questions

Est-ce qu'on propose de plus en plus d'achats ? Est-ce la vocation de Court Jus ou est ce qu'on calme le jeu ?

Est-ce que cela correspond aux critères de l'association ?

C'est compliqué de définir des critères et des lignes de conduite

Rappel des critères établis

« Pour les producteurs lointains que l'on n'a pas pu rencontrer : Avoir le label bio et échanger à distance (Mail, téléphone, ...) sur la question des critères. »

Plus d'infos sur le site de Court Jus, page commission circuit court : <https://court-jus.jimdofree.com/producteurs-locaux/commission-circuit-court/>

Décision

Cela ne répond pas aux critères de Court Jus donc on ne donne pas suite.

Qui informe Michel ?

8. Les Biasses

Bilan du 3 décembre 2022

130 personnes ont pré-commandé contre 89 personnes habituellement.

Les volumes de commandes sont variables selon les producteurs.

Le jour de la biasse : beaucoup de monde, Ambiance chaleureuse et conviviale

Propositions

- Redemander à chaque producteur d'avoir un panneau avec leur nom pour être identifié facilement par les adhérents-acheteurs et indiquer les prix des produits.
- Idée de fanfares ou d'associations qui viennent animer
- Café-Biasse pour faire du lien

Besoin de temps entre producteurs pour échanger avant ou après la Biasse.

- Possibilité d'organiser à Puy Sanières une Biasse mais location de la salle payante

- Co-responsabilité de l'organisation des Biasses entre des adhérents et des producteurs

Outil de commande

Réunion avec repas partagé des producteurs le 3 décembre avant la Biasse : 14 productrices et producteurs présents.

Présentation des outils de commande étudiés : cf tableau en pj

A l'unanimité souhait d'utiliser Coopccircuit et intérêt pour certains à utiliser l'outil en dehors des biasses.

Magali Gibelin et Céline Caruana se proposent pour être formées sur l'outil et nous aider dans sa mise en œuvre.

Mise en place pour la Biasse du 25 mars soit un travail de création des comptes producteurs et Court Jus, ainsi que de formation sur l'outil à faire de janvier à mi-février 2023.

Producteurs d'accord pour une participation d'une vingtaine d'euros pour couvrir les frais de Court Jus.

Questions : Que fait-on si un producteur ne souhaite pas utiliser cet outil ? Quel est le périmètre d'utilisation

Décision

- Utilisation de l'outil coopccircuit pour les commandes lors de la Biasse à partir de celle du 25 mars.
- Pour les producteurs qui ne veulent pas l'utiliser, ils viennent à la Biasse mais sans pré-commande.
- Pas obligé d'utiliser cet outil pour les commandes très ponctuelles type surplus ou une fois dans la saison.
- Mise en place avec les producteurs : **Céline, Juliette et Magali** proposent leur aide.
- Envoie d'un courrier aux producteurs (**Claire-Marie** propose au CA)

9. DLA

DLA : Dispositif Local D'Accompagnement (dispositif national) porté localement par l'Adelha (qui aide déjà Court Jus sur sa fonction d'employeur)

Demande de DLA par Court Jus pour être aidé sur l'avenir de l'asso, le renouvellement du CA, etc.

1ère réunion le lundi 12 décembre à 10h à Embrun chez Claire-Marie : Lisette, Véro, Isabelle, Jean-Louis, Jean-Pierre et Claire-Marie.

Max 6 personnes demandées par Quentin Gonzales (Adelha) pour les réunions.

Il y aura plusieurs rencontres avec différentes personnes de l'association pour établir le diagnostic.

.

Le prochain CA sera le mardi 10 janvier à 18h à Savines

Benoîte anime la prochaine réunion